



**LA MUNICIPALITÉ, LE CONSEIL COMMUNAL ET LE PERSONNEL  
DE LA COMMUNE D'ÉCHANDENS**

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

**Madame Daphné Ann LOVELY**

maman de Monsieur Philip **Panchaud**, syndic.

Nous adressons nos sincères condoléances et notre profonde sympathie à sa famille.